

## Société | Coup d'envoi du 2<sup>o</sup> Mois de l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine !



**Le mois de l'Égalité en est à sa deuxième édition. Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine est à l'origine de la démarche. Les objectifs de cette dernière sont de soutenir les actions qui œuvrent pour une société plus sensible à l'égalité et valoriser les structures néo-aquitaines travaillant au quotidien contre les discriminations de tous genres. L'édition 2019 du Mois de l'Égalité fait un focus sur le droit des femmes, tout en n'éluant pas les autres formes de discrimination.**

Un mois pour prendre conscience de nos gestes, paroles et actes. Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine organise depuis deux ans maintenant le mois de l'Égalité sur tout son territoire. Il va se décliner à travers des ateliers, tables rondes ou débat à travers toute la Région... Naïma Charaï est revenue ce mardi 26 février sur la période troublée que traversent le pays comme la région, faisant référence au scandale du #MeToo ou celui la « Ligue du LOL », qui a mis en lumière des faits de harcèlement envers des journalistes cet hiver. La conseillère régionale déléguée à l'égalité femme-homme a également évoqué deux événements récents survenus dans le territoire néo-aquitain : l'agression à caractère homophobe qui a eu lieu à la sortie d'un bar bordelais rue de Cursol, ou les inscriptions antisémites sur un car scolaire à Rochechouart dans la Haute-Vienne. Naïma Charaï a également annoncé le début prochain d'une campagne de sensibilisation sur le thème de l'égalité à destination de la jeunesse, premier public à mobiliser selon la conseillère régionale.

### Des journées pour sensibiliser aux droits des femmes et à la discrimination

Le mois de l'Égalité mobilise presque tous les services de la Région et ses compétences, du développement économique et la formation à la jeunesse, au sport ou encore la vie associative, pour plus d'une vingtaine de référents volontaires. Selon Naïma Charaï, « l'idée de cette démarche intégrée est de commencer par travailler sur nous-mêmes avant de porter la parole aux associations ou aux entreprises... ». Ce sont ainsi plus de 160 actions qui vont être effectuées sur l'ensemble du territoire lors de ce mois de l'Égalité, comme par exemple le 8 mars avec la conférence « femmes migrantes : les invisibles ? » qui se déroulera à l'Hôtel de Région. Parmi d'autres actions au programme figurent entre autres les 3<sup>èmes</sup> rencontres de l'égalité de l'association « Femmes solidaires » qui se dérouleront autour du Bassin d'Arcachon ; la table ronde « femmes et sport de haut niveau » en collaboration entre « Les Bascos / Euskal » et l'AS Rugby Féminin de Bayonne, ou encore la rencontre avec la

véliplanchiste championne olympique Charline Picon à La Rochelle.

Pour Naïma Charaï, la lutte contre les discriminations est une responsabilité des collectivités territoriales, qui doivent œuvrer chacune à leur échelle. L'État se mobilise aussi pour ce mois de l'Égalité, comme le rappelle Sophie Buffeteau, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Elle travaille en étroite collaboration avec le Conseil Régional sur l'évènement. Sophie Buffeteau a également évoqué trois des actions menées par l'État avec le Conseil Régional : la semaine « la fonction publique s'engage », qui se déroulera du 11 au 15 mars. Le 07 Mars, l'INSEE dévoilera une étude réalisée sur l'entrepreneuriat des femmes, qui représentent 36% des créations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine. Enfin, toujours parmi de nombreuses autres actions, vingt-deux collectivités signataires de la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes se rencontreront dans le cadre de la journée « Faire Réseau » à Angoulême le 18 mars.

Yoan Denéchau

*Crédit Photo : Yoan Denéchau  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 28/02/2019*

*[Url de cet article](#)*